



Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le lundi 28 janvier 2019 à 17 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents :	Isabel Béland	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent (par téléphone)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire (par visioconférence)
	Esther Paradis	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire (par visioconférence)
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
Aline Visser	Commissaire (par téléphone)	

Absents :	Sara Downs	Commissaire
	Christian Falle	Commissaire-parent

Également présents:	François Garon	Technicien en informatique
	Pierrette Laliberté	Directrice générale adjointe / Directrice des ressources humaines

19-01B.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h.

Il est noté que le président, le vice-président, le directeur général et la directrice générale adjointe sont présents au centre administratif et qu'il y a quorum.

19-01B.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

19-01B.03 Période de questions réservée au public

Aucun public n'était présent.

ATTENDU QUE trois membres du personnel cadre ont informé le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines de la Commission scolaire Central Québec qu'ils prendraient leur retraite le 30 juin 2019 après de nombreuses années de loyaux services;

ATTENDU QU'UNE proposition de modifications aux organigrammes a été déposée à la séance régulière du Conseil des commissaires du 16 janvier 2019, en vue de permettre une consultation avec l'Association des cadres scolaires de Central Québec et l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) locale;

ATTENDU QU'UN avis pour organiser une rencontre a été envoyé le 17 janvier 2019 à l'Association des cadres scolaires de Central Québec et aux représentants locaux de l'AQCS;

ATTENDU QU'UNE consultation a eu lieu avec l'Association des cadres scolaires de Central Québec et les représentants locaux de l'AQCS au cours de la semaine du 21 janvier 2019;

ATTENDU QU'UNE séance extraordinaire du Conseil des commissaires a été organisée pour le 28 janvier 2019 afin de faire part au Conseil des commissaires des commentaires exprimés au sujet des modifications proposées aux organigrammes 2018-2019 et 2019-2020;

ATTENDU QUE la Commission scolaire croit que les modifications proposées amélioreront la qualité des services offerts à la communauté d'apprenants de la Commission scolaire Central Québec;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité que les membres du Conseil des commissaires approuvent les modifications proposées aux organigrammes 2018-2019 et 2019-2020.

Adoption des descriptions et des affichages de poste pour les postes à pourvoir à la direction des Services de l'enseignement et à la direction du Service des ressources humaines

ATTENDU QUE trois membres du personnel cadre ont informé le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines de la Commission scolaire Central Québec qu'ils prendraient leur retraite le 30 juin 2019;

ATTENDU QUE la Commission scolaire devra recruter des personnes compétentes pour continuer à offrir l12 792 reW*nBT / F1 11.04 Tf1 0 0 1 341.71 213.89 Tm0 G[)JTJ9Wb4 Tf1 021

19-01B.05 Adoption des descriptions et des affichages de poste pour les postes à pourvoir à la direction des Services de l'enseignement et à la direction du Service des ressources humaines (suite)

ATTENDU QUE les descriptions de poste ont été mises à jour et que les affichages de poste ont été rédigés en tenant compte de ces mises à jour pour les postes à pourvoir à la direction des Services de l'enseignement et à la direction du Service des ressources humaines;

ATTENDU QU'IL est essentiel que les postes à pourvoir à la direction des Services de l'enseignement et à la direction du Service des ressources humaines

19-01B.08 Période de questions du public

Aucun public n'était présent.

19-01B.09 Ajournement

Il a été PROPOSÉ par J. Kilganan de lever la s